

PACK BARACA PLUS

Fongicide - Prothioconazole 250 g/L

Metconazole 90 g/L



Protection complète
du blé en T3 :
feuilles et épis



Une nouvelle
association de
triazoles sur blé



Un pack BARACA PLUS
traite une surface
de 10 hectares

L'association de deux triazoles parmi les plus performantes du marché permet une protection complète du blé en T3 :

protection de l'épi, assurée par le prothioconazole, la seule substance active efficace sur les deux principaux genres de fusarioses.

protection foliaire, grâce au metconazole, contre les rouilles et la septoriose.



Le PACK BARACA PLUS
est issu des laboratoires
Life Scientific

Pour plus d'informations :

<https://lifescientific.com/fr/products/fr-fr/baraca-plus-pack/>

lifescientific 
FRANCE

PACK BARACA PLUS

Fongicide - Prothioconazole 250 g/L
Metconazole 90 g/L

Haute performance des deux matières actives ayant un spectre d'action complémentaire

Pack polyvalent assurant l'efficacité contre les fusarioses de l'épi, les rouilles et la septoriose.

Praticité, offerte par la largeur d'étiquette

Homologué notamment sur blé, orge et colza.

Des substances actives rapidement à l'abri du lessivage

Diffusion rapide des molécules dans la plante
Persistance d'action

Utilisable sur orge de Brasserie

PRÉSENTATION

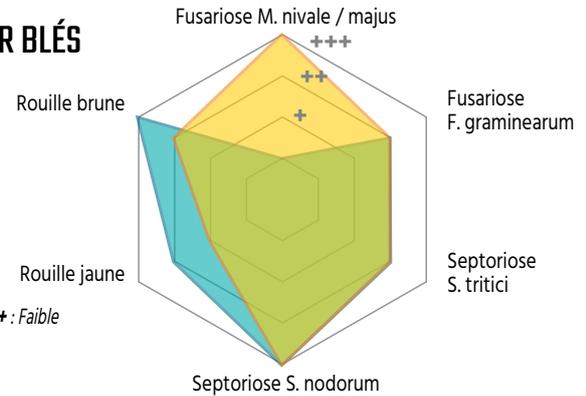
- Composition
4 L d'ALANA STAR® (250 g/L de prothioconazole) 5 L de KOMPAGNON® (90 g/L de metconazole)
- N° d'AMM : 2190041 2140175
- Formulation : Concentré émulsionnable (EC)
- Classement : H319, H335, H410 H319, H361d, H412
- Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures
- DSPPR (Distance Riverain): 5 m (réductible à 3 m sous conditions)

ALANA STAR® et KOMPAGNON® sont mélangeables

SPECTRE D'ACTION SUR BLÉS

PACK BARACA PLUS

-  Prothioconazole 200 g/ha
-  Metconazole 90 g/ha



+++ : Bonne efficacité ++ : Moyenne + : Faible
Source Arvalis - Institut du végétal - 2019

TABLEAU DES USAGES COMMUNS ENTRE ALANA STAR® ET KOMPAGNON®

Culture	Cibles	Doses homologuées	Nombre max. d'applications par culture	Conditions d'emploi	DAR	ZNT aquatique	ZNCA
Avoine	Rouille couronnée	ALANA STAR® : 0.8 L/ha KOMPAGNON® : 1.0 L/ha	1 par an	BBCH 25 (mi tallage) à BBCH 69 (fin floraison)	35 jours	5 mètres dont dispositif végétalisé permanent de 5 mètres	5 mètres
Blé dur Blé tendre Épeautre Triticale	Fusariose des épis, Oïdiums, Rouille brune Rouille jaune, Septorioses						
Orge	Oïdium(s), Rhynchosporiose et Rouille naine						
Seigle	Rhynchosporiose et Rouille brune						
Colza Moutarde	Cylindrosporiose, sclérotiniose	ALANA STAR® : 0.7 L/ha KOMPAGNON® : 0.8 L/ha	2 par an	BBCH 13 (3 feuilles étalées) à BBCH 71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules) 2ème application après le stade BBCH 20 (aucune taille visible)	56 jours	5 mètres Pour les applications d'automne, dispositif végétalisé permanent de 5 mètres En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau.	5 mètres
	Oïdium(s)			BBCH 30 (début de l'élongation de la tige principale : pas d'entre-nœuds (rosette)) à BBCH 71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules)			

* Pour plus d'informations, se référer aux étiquettes des produits.

ALANA STAR® - 250 g/L prothioconazole - AMM n°2190041 - Détenteur d'homologation : Life Scientific Ltd. - ® Marque déposée Life Scientific Ltd Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires - Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 - Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 - Attention - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. - H335 - Peut irriter les voies respiratoires. - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu / le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

KOMPAGNON® - AMM : 2140175 - 90 g/L (8,57% p/p) metconazole - Détenteur d'homologation : Life Scientific Ltd. - Marque déposée Life Scientific Ltd - Attention -)H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H361d Susceptible de nuire au fœtus. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur céréales ainsi que sur crucifères oléagineuses pour les applications d'automne (lutte contre le phoma et limitation de la croissance). SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5m par rapport à la zone non cultivée adjacente pour l'usage crucifère oléagineuses contre le Phoma. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et : - l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement. - l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou sur www.lifescientific.com/fr



Attention

Life Scientific France - 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest - 04 69 98 23 41 - Distribution produits phytos pro - Siret : 840 763 056 000 24 - TVA : FR23 840 763 056. www.terza-rima.com - Photos : ©Life Scientific - © Adobe Stock - V1219

lifescientific
FRANCE

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.